



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-60584>

Département(s) de publication : **90**

Annonce n° **24-60584**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : HÔPITAL NORD FRANCHE-COMTE

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Fourniture, installation et mise en service d'une solution de préparateur et lecteur de lames de fluorescence d'auto immunité, formation et maintenance comprises, ainsi que la fourniture des consommables et réactifs associés

**Description** : Fourniture, installation et mise en service d'une solution de préparateur et lecteur de lames de fluorescence d'auto immunité, formation et maintenance comprises, ainsi que la fourniture des consommables et réactifs associés

**Identifiant de la procédure** : 9940a39c-178b-45ed-9812-139842731211

**Identifiant interne** : GHT-2024-020

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )** : 38434540 Matériel biomédical

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 33140000 Consommables médicaux

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : 100 route de Moval CS 10499

**Ville** : Trevenans

**Code postal** : 90400

**Subdivision pays (NUTS)** : Territoire de Belfort ( FRC24 )

**Pays** : France

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : La présente consultation est composée d'un lot unique car son objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Le contrat conclu sera un accord-cadre mono attributaire à bons de commande avec minimum et maximum en quantité - 50 % à + 400 % des quantités annuelles estimées à l'article 1.4 du CCAP, selon les articles R2162-2.2°, R2162-4-1 et R2162-13, -14 du Code de la commande publique. Les quantités prévisionnelles annuelles sont basées sur le volume d'activité de l'année 2023 sans modifications notables (hors CIQ): - 1700 dépistage HEP2. Nous réalisons un dépistage au 1/160 puis nous diluons les sérums des patients en fonction de l'intensité de la fluorescence. Il est réalisé 3 séries par semaine. (NB : consommation en 2023 de 19 coffrets de 20 lames de 12 puits = 4560 puits en 2023) - 600 dépistages réalisés sur Triple substrats pour les dépistages des hépatites auto immunes et gastrites auto-immunes. Dépistage au 1/40 et 1/160 pour chaque sérum de patient. Il est réalisé 3 séries par semaine. (NB : consommation en 2023 de 16 coffrets de 12 lames de 8 puits = 1536 puits en 2023) - 90 dépistages d'anticorps anti actine sur lame spécifique anti actine. Il est réalisé 1 série par semaine. Dilution réalisé selon fiche fournisseur. - 300 dépistages en IFI d'ANCA (estimation car l'activité n'est pas réalisée pour le moment). Probablement une série par semaine et dépistage éthanol et formol. Ces quantités sont fournies à titre indicatif et n'ont pas valeur contractuelle car pourront varier de -50% à +400% sur les 4 analyses. L'offre de base est constituée des prestations suivantes : - La fourniture et la mise en service des équipements - La formation des utilisateurs - La fourniture des logiciels associés - La fourniture des consommables et réactifs associés - Le contrat de maintenance tous risques - Prestations d'aide à la validation de méthodes La présentation de variantes n'est pas autorisée. Prestations supplémentaires: Les candidats doivent présenter dans leur offre les prestations supplémentaires éventuelles obligatoires suivantes : - La connexion informatique au SIL (GLIMS). Les candidats peuvent présenter dans leur offre les prestations supplémentaires éventuelles facultatives suivantes : - Prestation audits qualité. Afin de favoriser la concurrence, la caméra pour microscope LEICA DM 2000 est une PSE facultative et non plus obligatoire. Les candidats peuvent proposer des PSE libres.

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre** : Fourniture, installation et mise en service d'une solution de préparateur et lecteur de lames de fluorescence d'auto immunité, formation et maintenance comprises, ainsi que la fourniture des consommables et réactifs associés dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Nord Franche-Comté

**Description** : Fourniture, installation et mise en service d'une solution de préparateur et lecteur de lames de fluorescence d'auto immunité, formation et maintenance comprises, ainsi que la

fourniture des consommables et réactifs associés dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Nord Franche-Comté Le contenu détaillé des prestations est défini dans le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

**Identifiant interne** : lot unique

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale** ( cpv ): 38434540 Matériel biomédical

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ): 33140000 Consommables médicaux

**Options** :

**Description des options** : Le pouvoir adjudicateur peut recourir à la réalisation des prestations similaires conformément aux articles R 2122-4 et R 2122-7 de Code de la commande publique.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : 100 route de Moval CS10499

**Ville** : Trevenans

**Code postal** : 90400

**Subdivision pays (NUTS)** : Territoire de Belfort ( FRC24 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 01/07/2024

**Durée** : 48 MONTH

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : Le pouvoir adjudicateur peut recourir à la réalisation des prestations similaires conformément aux articles R 2122-4 et R 2122-7 de Code de la commande publique.

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : Viste site de L'HNFC : Les candidats pourront, s'ils l'estiment nécessaire pour établir leur offre, demander à visiter les locaux de L'HNFC et /ou demander le plan des locaux. Leur demande devra être faite par mail auprès de L'HNFC, aux adresses suivantes : Celluledesmarches@hnfc.fr et jeanne.campeggia@hnfc.fr, afin de convenir d'une date de rendez-vous avec l'ingénieur biomédical en charge de la consultation. Conformément au Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur met à disposition le DCE et impose la transmission des candidatures et des

offres, par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.marchespublics.gouv.fr>. En cas de problème de téléchargement du DCE ou de mise en ligne d'une offre, il convient de s'adresser à la hotline au 01 76 64 74 07 (9h 19h les jours ouvrés) ou l'adresse de courriel [place.support@texas.com](mailto:place.support@texas.com) Précisions concernant les délais d'introduction de recours: référé précontractuel : depuis le début la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L5511 et suivants du code de justice administrative) #référé contractuels : après la signature du contrat dans un délai de 31 jours à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée (article L55113 et suivants du code de justice administrative) #recours en contestation de validité exercé par tout tiers ou concurrent évincé, introduit dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment la publication d'un avis d'attribution. Le cas échéant, ce recours pourra être assorti d'un référé suspension (article L5211 du code de justice administrative) Organe chargé des procédures de médiation : le Comité consultatif interrégional du règlement amiable des litiges Préfecture de Meurthe Et Moselle 1, rue du Préfet Claude Erignac 54038 Nancy Cedex Pays: France Téléphone: +33 383342523 Fax: +33 383342224

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Tous documents permettant d'évaluer les capacités financières et économiques, les capacités techniques, les capacités professionnelles (cf. règlement de consultation).

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Coût complet sur 4 ans de l'équipement, des consommables associés et de la maintenance (à renseigner dans le Bordereaux de Prix en annexe à l'AE).

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Critère technique : 75% - Questionnaire technique (50%) - Informatique (10%) - Suivi formations et SAV (10%) - Développement durable (5%)

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Se référer à l'article 6 du Règlement de consultation

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2531146&orgAcronyme=x7c>,

### 5.1.12 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2531146&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 05/06/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 DAY

#### Conditions du marché :

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

### 5.1.15 Techniques

#### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

#### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Besançon

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Besançon

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** HÔPITAL NORD FRANCHE-COMTE

**Organisation qui traite les offres :** HÔPITAL NORD FRANCHE-COMTE

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Besançon

**Numéro d'enregistrement :** 17250005000015

**Ville :** Besançon

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-besancon@juradm.fr

**Téléphone** : 0381826000

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : HÔPITAL NORD FRANCHE-COMTE

**Numéro d'enregistrement** : 2690012300209

**Ville** : BELFORT

**Pays** : France

**Adresse électronique** : celluledesmarches@hnfc.fr

**Téléphone** : +33 384982664

**Adresse internet** : <https://www.hnfc.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://marches-publics.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier** : 26efac64-6077-44c8-944a-18c453e17267-01

**Principale raison de la modification** : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

**Identifiant de la section** : LOT-0001

**Identifiant de la section** : PROCEDURE

**Description des modifications** : - Modification de la liste des PSE Obligatoires et facultatives: La caméra pour microscope LEICA DM 2000 est une PSE facultative (et non plus obligatoire). - Changement date limite de réception des plis

**Les documents de marché ont été modifiés le** : 24/05/2024

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 689e923c-bbf0-4475-bf04-45a4ee1605e4 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 24/05/2024 à 17:02

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/05/2024